

Présentation de M. Angelo Grandillo
Témoin-Expert de l'AIEQ
lors des audiences de la Régie de l'Énergie
relatives au dossier R-3584-2005

Demande d'approbation du budget 2006
du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)
du Distributeur

Le 23 février 2006

| |
|--|
| Régie de l'énergie <i>Déposé en audience</i> DOSSIER: <i>R-3584-2005</i> PIÈCE NO: <i>C-1.7-AIEQ</i> Date: <i>23/02/06</i> |
|--|

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MADAME, MONSIEUR LES RÉGISSEURS
BONJOUR.

→ **Diapositive 2**

DANS MA BRÈVE PRÉSENTATION, APRÈS AVOIR TRAITÉ DES DEUX
NOUVEAUX PROGRAMMES **PIBGE** et **PAMUGE**, JE VOUS LIVRERAI
QUELQUES RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS POUR LES **FUTURS PGEÉ**.

LES DEUX NOUVEAUX PROGRAMMES **PIBGE** et **PAMUGE** AURONT UN
IMPACT SIGNIFICATIF SUR LES OBJECTIFS DU PGEÉ RECHERCHÉS POUR
2010. SURTOUT **PAMUGE**, PUISQUE POUR LE **PIBGE**, C'EST À PROPREMENT
PARLER UN TRANSFERT D'UN SEGMENT DU **PROGRAMME D'APPUI AUX
INITIATIVES DES BÂTIMENTS AUX SECTEURS COMMERCIAL ET
INSTITUTIONNEL** DÉJÀ PRÉVU L'AN PASSÉ AU PGEÉ.

→ **Diapositive 3**

EN EFFET ENVIRON 100 DES 280 CLIENTS GRANDE ENTREPRISE DONT LA
DEMANDE DÉPASSE 5 MW SONT EFFECTIVEMENT DES SOCIÉTÉS À
VOCATION COMMERCIALE OU DES INSTITUTIONS DE GRANDE TAILLE.

ÉTANT DONNÉ LE NOMBRE IMPORTANT MAIS LIMITÉ DES CLIENTS
GRANDE ENTREPRISE, L'APPROCHE COMMERCIALE DE LA VICE-
PRÉSIDENCE GRANDE ENTREPRISE EST **INDIVIDUALISÉE**. IL ÉTAIT DONC
TOUT À FAIT INDIQUÉ DE FAIRE LA PROMOTION DE L'AMÉLIORATION DES
BÂTIMENTS (GRANDS CONSOMMATEURS) SUR CETTE BASE. CETTE
APPROCHE PERSONALISÉE LORSQUE POSSIBLE INDUIT, À MON AVIS, LES
MEILLEURS RÉSULTATS.

→ **Diapositive 4**

LE VOLET ANALYSE ÉNERGÉTIQUE EST ESSENTIEL, COMME C'EST LE CAS
POUR LE **PIIGE**, POUR POSER UN DIAGNOSTIC COMPLET TOUTE ÉNERGIE

CONFONDUE SUR LES POSSIBILITÉS D'ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

C'EST DANS LE CAS DES BÂTIMENTS DE GRANDE TAILLE, À VOCATION MULTIPLE, UNE OPÉRATION D'ENVERGURE. C'EST POURQUOI CONSENTIR UNE AIDE FINANCIÈRE DE 50% POUR DÉFRAYER LE COÛT DE CETTE ANALYSE JUSQU'À UN MAXIMUM DE 25 000\$ M'APPARAÎT TOUT À FAIT NÉCESSAIRE.

QUANT AU SUPPORT FINANCIER QUI ACCOMPAGNERAIT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, LES CONDITIONS PROPOSÉES S'INSPIRENT LARGEMENT DE CELLES QUE L'ON RETROUVE POUR LE PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES D'OPTIMISATION DES BÂTIMENTS APPROUVÉES PAR LA RÉGIE. CES CONDITIONS ONT TOUTEFOIS ÉTÉ ADAPTÉS AUX CARACTÉRISTIQUES DE CE SEGMENT DE GRANDE TAILLE.

LES BUDGETS RÉCLAMÉS POUR LA MISE EN PLACE DU **PIBGE** N'IMPLIQUENT PAS D'AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE GLOBALE DU PGEÉ PUISQUE CES SOMMES AVAIENT ÉTÉ DÉJÀ PRÉVUS AU SECTEUR COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL.

→ **Diapositive 5**

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MADAME, MONSIEUR LES RÉGISSEURS NOUS RECOMMANDONS FORTEMENT À LA RÉGIE D'APPROUVER LE PROGRAMME **PIBGE** TEL QUE PROPOSÉ PAR HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION ET D'AUTORISER EN CONSÉQUENCE LES BUDGETS REQUIS.

→ **Diapositive 6**

LE PROGRAMME D'AIDE À LA MODERNISATION DES USINES : PAMUGE

LE PROGRAMME **PAMUGE** SE DISTINGUE DE TOUS LES AUTRES PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE SENS QUE DANS CE

PROGRAMME L'OBJECTIF PAR LES MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE EST UNE RÉDUCTION PERMANENTE DE LA CONSOMMATION GLOBALE D'ÉLECTRICITÉ.

CE PROGRAMME HAUTEMENT STRATÉGIQUE EST DESTINÉ À DES SECTEURS INDUSTRIELS QUI CHERCHENT À AMÉLIORER LEUR COMPÉTITIVITÉ, MAIS QUI SONT LIMITÉS DANS LA CROISSANCE DE LEURS ACTIVITÉS PAR DES CONTRAINTES TEL QUE DES CONTRAINTES DANS LA DISPONIBILITÉ DE MATIÈRES PREMIÈRES OU DES CONTRAINTES DANS LEURS MARCHÉS.

LE PROGRAMME PAMUGE, TEL QUE PROPOSÉ PAR HYDRO QUÉBEC DISTRIBUTION, S'ADRESSE À DES PROJETS DE GRANDE ENVERGURE, NÉCESSITANT DES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS QUI VISENT À OBTENIR DES RÉDUCTIONS IMPORTANTES DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ. PLUSIEURS TECHNOLOGIES COMME L'INDIQUE L'INVENTAIRE DRESSÉ PAR LE DISTRIBUTEUR PEUVENT ENTRAÎNER DES RÉDUCTIONS SIGNIFICATIVES DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ.

DANS NOTRE ANALYSE DE CE PROGRAMME, NOUS AVONS CONSTATÉ QU'IL EXISTE, EN PARTICULIER, UN FORT POTENTIEL DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE À PARTIR DES GAZ CHAUDS PROVENANT DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS UTILISANT DE HAUTES TEMPÉRATURES ET LA VALORISATION DE CETTE ÉNERGIE PAR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ. CECI SERAIT ÉFFECTIVEMENT UNE FORME DE COGÉNÉRATION.

LE PROGRAMME PAMUGE, TEL QUE PROPOSÉ PAR HYDRO QUÉBEC DISTRIBUTION, NE S'APPLIQUE PAS AUX PROJETS DE COGÉNÉRATION D'ÉLECTRICITÉ DESTINÉS À LA VENTE. DANS NOTRE ANALYSE NOUS AVONS CHERCHÉ À IDENTIFIER LES CONDITIONS QUI PERMETTRAIENT À PAMUGE DE METTRE EN VALEUR CETTE ÉNERGIE AUTREMENT REJETÉE DANS L'ATMOSPHÈRE EN PURE PERTE. CETTE RÉCUPÉRATION SERAIT ÉGALEMENT AVANTAGEUSE SOUS L'ANGLE ENVIRONNEMENTAL.

→ Diapositive 7

POUR ÉVALUER L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE QUE POURRAIT REPRÉSENTER POUR LES INDUSTRIELS CE PROGRAMME NOUS AVONS COMPARÉ :

- a) LA RENTABILITÉ DÉRIVÉE PAR LES CONDITIONS OFFERTES PAR CE PROGRAMME DANS LE CAS DE LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR UN PROJET DE RÉCUPÉRATION DE REJETS THERMIQUES VALORISÉ PAR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ POUR UTILISATION INTERNE.
- b) AVEC L'ALTERNATIVE QUI CONSISTERAIT À VENDRE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR CETTE COGÉNÉRATION DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT PAR APPEL D'OFFRES DU DISTRIBUTEUR

→ Diapositive 8

POUR ILLUSTRER NOTRE ANALYSE NOUS AVONS CHOISI UN PROJET **TYPE** VISANT À RÉCUPÉRER DES REJETS THERMIQUES DONT LES INVESTISSEMENTS REQUIS SERAIENT DE 13 MILLIONS \$. CE PROJET PERMETTRAIT DE PRODUIRE 38 500 GWH PAR ANNÉE D'ÉLECTRICITÉ.

AU TARIF 'L' D'ENVIRON 4¢/KWH, CE PROJET PERMETTRA À L'USINE D'ABAISSE SA FACTURE D'ÉLECTRICITE DE 1,54 MILLIONS PAR ANNÉE.

SANS AIDE FINANCIÈRE, CETTE ÉCONOMIE ANNUELLE DE 1,54 MILLIONS PERMETTRA D'AMORTIR L'INVESTISSEMENT DE 13 MILLIONS EN 8,4 ANNÉES.

AVEC UNE **PRI** (Période de Récupération de l'Investissement) DE 8,4 ANS CE PROJET NE SE MATÉRIALISERA PAS.

→ Diapositive 9

LE CAS PAMUGE

AIDE FINANCIÈRE, LE MINIMUM DES 4 CONDITIONS :

a) PRI 3 ans 13 millions - 3 ans X 1,54 millions = 8,4 millions \$

b) 25 % du coût du projet 13 millions X .25 = 3,25 millions \$

c) 7,5 ¢/kWh X 38 500 000 kWh = **2,90 millions \$**

d) MAXIMUM 30 millions \$ = 30,0 millions \$

AVEC UNE AIDE FINANCIÈRE DE **2,90 millions \$**, LE PRI DU PROJET SERAIT ALORS D'ENVIRON 6,6 ANNÉES (13 millions – 2,90 millions) / 1,54 millions

CE QUI NE PERMETTRAIT PAS AU PROJET D'ÊTRE ACCEPTÉ.

→ Diapositive 10

LE CAS DE VENTE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE

AUCUNE AIDE FINANCIÈRE

REVENUS ANNUELS DES VENTES à 7,5 ¢/kWh (BASÉ SUR LE PRIX DU DERNIER APPEL D'OFFRE) :

38 500 000 kWh X 0.075 = 2,9 millions \$

LA PRI DANS CE CAS SERAIT COMPARATIVEMENT DE 4,5 ANS.

BIEN QU'ENCORE ÉLEVÉE POUR ÊTRE ACCEPTÉE, CETTE ALTERNATIVE EST PLUS INTÉRESSANTE QUE CELLE OFFERTE PAR PAMUGE DANS LA FORME PROPOSÉE.

CETTE BRÈVE ANALYSE DÉMONTRE CLAIEMENT QUE LES CONDITIONS OFFERTES PAR PAMUGE SONT NETTEMENT MOINS AVANTAGEUSES COMPARATIVEMENT À DES PROJETS DESTINÉS DIRECTEMENT À RÉPONDRE AUX APPELS D'OFFRES DU DISTRIBUTEUR DANS LE CADRE DE SON PLAN D'APPROVISIONNEMENT.

→ **Diapositive 11**

NOUS RECOMMANDONS QUE LES CONDITIONS D'AIDE FINANCIÈRE OFFERTES PAR PAMUGE SOIENT MODIFIÉES POUR RENDRE LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE AU MOINS COMPARABLES À CEUX OBTENUS PAR DES PROJETS DESTINÉS AUX APPROVISIONNEMENTS DU DISTRIBUTEUR.

POUR CE FAIRE, PAMUGE DEVRAIT REHAUSSER DE 7,5 ¢/kWh À 15 ¢/kWh L'AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE POUR CHAQUE kWh ÉCONOMISÉ POUR UNE ANNÉE COMPLÈTE D'EXPLOITATION DU PROJET.

CE TARIF DE 15 ¢/kWh EST D'AILLEURS CELUI CONSENTI DANS LE CADRE DE PLUSIEURS AUTRES PROGRAMMES DONT LE PIIGE.

PAR CE RELÈVEMENT LE PAMUGE DEMEURERAIT ENCORE «RENTABLE» PUISQU'IL RÉPONDRAIT ENCORE POSITIVEMENT AU TEST DU COÛT TOTAL EN RESSOURCES (CTR).

IL Y AURAIT LIEU ÉGALEMENT DE RELEVER LE SEUIL DE COUVERTURE DES INVESTISSEMENTS DE 25 % À 50 %.

NOUS RECOMMANDONS À LA RÉGIE LES MODIFICATIONS SUIVANTES AUX CONDITIONS DE L'AIDE FINANCIÈRE :

→ Diapositive 12

L'AIDE FINANCIÈRE SERAIT LE MINIMUM DES 4 CONDITIONS SUIVANTES :

- A) PRI DE 3 ANS
- B) 50 % DES INVESTISSEMENTS
- C) 15 ¢/kWh ÉCONOMISÉ PAR UNE ANNÉE COMPLÈTE
D'EXPLOITATION
- D) UN MAXIMUM DE 30 MILLIONS \$

CES NOUVELLES CONDITIONS APPLIQUÉES À NOTRE CAS TYPE AURAIENT PROCURÉ UNE AIDE FINANCIÈRE DE 5,8 MILLIONS \$ CE QUI AURAIT RAMENÉ LA PRI À 4,7 ANS SOIT UNE PÉRIODE ÉQUIVALENTE À L'ALTERNATIVE VENTE DE L'ÉNERGIE PRODUITE.

LES MODIFICATIONS QUE NOUS RECOMMANDONS EN ÉLARGISSANT L'ATTRAIT ÉCONOMIQUE DU PROGRAMME PERMETTRONT D'ACCROÎTRE L'ENVERGURE GLOBALE DE LA RÉDUCTION D'ÉNERGIE ESCOMPTÉE ET DE RÉALISER CES GAINS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE REJOIGNANT EN CELA LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE PGEÉ.

EN TERMINANT SUR LE SUJET DU PAMUGE, NOUS RECOMMANDONS ÉGALEMENT QUE LA CONDITION RESTRAIGNANT L'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME PAMUGE À DES PROJETS PROCURANT DES RÉDUCTIONS DE CONSOMMATION D'AU MOINS 50 GWh SOIT ASSOULPIE POUR SERVIR DE GUIDE PLUTÔT QUE COMME DÉCLENCHÉUR ET QU'À CE CHAPITRE L'ADMISSIBILITÉ SOIT JUGÉE AU CAS LE CAS.

→ Diapositive 13

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS LES RÉGISSEURS, PERMETTEZ-MOI MAINTENANT DE PARTAGER CERTAINES RÉFLÉXIONS QUE J'AI DÉVELOPPÉ AU CONTACT DES ENTREPRISES QUI CHEMINENT DANS L'INTÉGRATION DE LA NOTION D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LA RÉALISATION DE LEUR MISSION D'AFFAIRE.

JUSQU'À PRÉSENT, LES PROGRAMMES MIS DE L'AVANT EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ONT ÉTÉ AXÉS SUR L'AMÉLIORATION DES TECHNOLOGIES D'UTILISATION DE L'ÉNERGIE.

IL FAUT À MON AVIS MAINTENANT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ASPECTS **ORGANISATIONNELS ET HUMAINS** LIÉS À L'IMPLANTATION DES MESURES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

EN 2005, LE DISTRIBUTEUR A CONÇU UN PROGRAMME DE RECONNAISSANCE, LE **RÉSEAU ÉCOLECTRIQUE**, QUI AMORCE UN MOUVEMENT DE PRISE EN MAIN PAR LE MILIEU DES AFFAIRES D'UNE RESPONSABILITÉ CORPORATIVE EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

NOUS PROPOSONS D'ALLER UN PAS PLUS LOIN DANS CE SENS ET D'INCITER LES ENTREPRISES À SE Doter D'UN **PLAN STRATÉGIQUE EN GESTION ÉNERGÉTIQUE** BASÉ SUR LES PRINCIPES DE L'AMÉLIORATION CONTINUE ET LA RIGUEUR SOUS-TENDANT LA GESTION DE LA QUALITÉ, LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS LES ENTREPRISES PERFORMANTES.

→ Diapositive 14

PAR CE PLAN,

- LA GESTION DE L'ÉNERGIE DEVRAIT REPRÉSENTER UNE PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE DES GESTIONNAIRES ET EMPLOYÉS ET

ÊTRE À L'AGENDA DES DISCUSSIONS STATUTAIRES DE LA HAUTE DIRECTION

- DES OBJECTIFS DE LONG TERME ET UN PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ÉNERGIE SERAIENT ARRÊTÉS
- UN RESPONSABLE DE HAUT NIVEAU SERAIT ENTIÈREMENT DÉDIÉ À L'IMPLANTATION DE CE PLAN
- UN PROGRAMME DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL AURAIT POUR OBJECTIF DE PERMETTRE À CHAQUE EMPLOYÉ D'INTÉGRER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE SES FONCTIONS.

CE PROGRAMME ÉCOLECTRIQUE PHASE 2 RECONNAÎTRAIT L'EXCELLENCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE GESTION ÉNERGÉTIQUE DE LA MÊME FAÇON QUE LES PROGRAMMES DE GESTION DE LA QUALITÉ L'ONT ACCOMPLIS À TRAVERS LES NORMES ISO.

LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE ET SOCIAL SE PRÊTE À CETTE INITIATIVE.

LES ENTREPRISES QUI FRANCHIRAIENT AVEC SUCCÈS CE PROGRAMME DE RECONNAISSANCE NON SEULEMENT Y TROUVERAIENT LEUR COMPTE DIRECTEMENT À TRAVERS LES ÉCONOMIES QUE CE MODE DE GESTION PROVOQUERAIT MAIS Y TROUVERAIT DE PLUS EN PLUS UN AVANTAGE COMPÉTITIF.

→ **Diapositive 15**

DANS UN AUTRE ORDRE D'IDÉES, NOUS REMARQUONS QUE DES PROJETS À HAUT POTENTIEL D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE NE SE RÉALISENT PAS OU SONT RETARDÉS FAUTE DE RESSOURCES HUMAINES RESPONSABLES DE LEUR EXÉCUTION.

NOUS CROYONS QUE CE PRÉSENTIMENT MÉRITE D'ÊTRE VÉRIFIÉ EN 2006.

S'IL S'AVÉRAIT QUE DES OPPORTUNITÉS D'AMÉLIORATION RESTAIENT EN PLAN FAUTE DE RESSOURCES, COMME NOUS LE PRÉTENDONS, NOUS RECOMMANDONS QUE LE DISTRIBUTEUR DANS LE PROCHAIN PGEÉ PROPOSE DES MOYENS POUR SOLUTIONNER CE PROBLÈME.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MADAME, MONSIEUR LES RÉGISSEURS, CECI TERMINE MON EXPOSÉ.

MERCI DE VOTRE ATTENTION.

NOUS SOMMES MAINTENANT PRÊTS À RÉPONDRE À VOS QUESTIONS.

Demande d'approbation du budget 2006 du Plan global en efficacité énergétique (PGÉE) du Distributeur

Rapport d'expertise de M. Grandillo
Témoign-expert de l'AIEQ

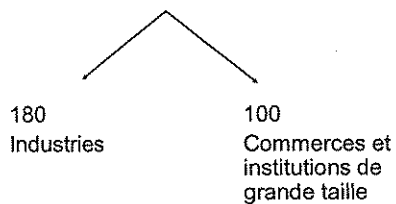
1

Présentation

1. PIBGE
2. PAMUGE
3. Réflexions PGÉE

2

Clients Grande Entreprise:
280 clients



3

PIBGE

Aide financière

- Analyse énergétique 50% jusqu'à 25 000\$
- Optimisation des bâtiments minimum de:
 - a) PRI à 3 ans
 - b) 75% des coûts
 - c) 15 ¢/kWh économisé par an
 - d) max. 350 000 \$

4

PIBGE - Recommandation

- **Approbation du programme PIBGE**
- **Approbation des budgets requis**

5

PAMUGE

LE PROGRAMME D'AIDE À LA MODERNISATION D'USINES

6

PAMUGE en comparaison

Aide financière PAMUGE
+ autoconsommation de l'énergie

vs.

Aucune aide financière
+ vente de l'énergie

7

Projet de récupération de rejets thermiques

- Investissement: 13 M\$
- Énergie récupérée: 38,5 GWh
- Au tarif 'L' = \$1.54 M/an
- PRI de 8.4 ans (sans aucune aide financière)

8

Rentabilité

PAMUGE

- Aide financière, minimum de:

| | | |
|----|-----------------------|----------|
| a) | PRI 3 ans | 8.4 M\$ |
| b) | 25% des Invest. | 3.25 M\$ |
| c) | 7.5 ¢/kWh (38.5 GW H) | 2.90 M\$ |
| d) | max. | 30 M\$ |

- Investissement après aide financière :
\$ 13 M - \$ 2.9 M = \$ 10.1 M

-PRI de 6.6 ans

9

PAMUGE

Aide financière,
minimum de:

| | | |
|----|-----------------|----------|
| a) | PRI 3 ans | 8.4 M\$ |
| b) | 25% des Invest. | 3.25 M\$ |
| c) | 7.5 ¢/kWh-1 an | 2.90 M\$ |
| d) | max. | 30 M\$ |

Vente

Aide financière

Aucune aide
financière

| | | | |
|--|---------|-------------------------------|---------|
| Réduction de la facture tarif « L » | 1.54M\$ | Revenu annuel à 7.5 ¢/ kWh | 2.9 M\$ |
| PRI 6.6 année | | PRI 4.5 année | |

10

PAMUGE

Aide financière,
minimum de:

- a) PRI 3 ans
- b) 25% des Invest.
- c) 7.5 ¢/kWh -1 an
- d) max. 30 M\$

PAMUGE modifié

Aide financière,
minimum de:

- PRI 3 ans
- 50% des Invest.
- 15¢/kWh - 1 an
- max. 30 M\$

11

PAMUGE modifié

Aide financière,
minimum de:

| | | | |
|----|-----------------|---------|-------------|
| a) | PRI 3 ans | 8.4 M\$ | Aucune aide |
| b) | 50% des Invest. | 6.5 M\$ | financière |
| c) | 15 ¢/kWh -1 an | 5.8 M\$ | |
| d) | max. | 30 M\$ | |

| | | | |
|--|----------|-------------------------------|---------|
| Réduction de la facture tarif « L » | 1.54 M\$ | Revenu annuel à 7.5 ¢/ kWh | 3.1 M\$ |
| PRI 4.7 année | | PRI 4.5 année | |

Min: 50GWH/an \longleftrightarrow Admissibilité examen au cas le cas

12

REFLEXIONS PGEE

13

Plan stratégique en gestion énergétique: Ecolectrique phase 2

- préoccupation quotidienne des gestionnaires et employés
- discussions statutaires de la Haute Direction
- objectif à long terme et plan d'action
- responsable de haute niveau
- formation du personnel

14

Ressources humaines suffisantes

- inventaire des projets non réalisés faute de main-d'œuvre
- support financier pour régler ce problème

15

Demande d'approbation du budget 2006 du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) du Distributeur

Jean-François Samray
Président-directeur général de l'AIEQ

1

**Économiser 1 KWh –
c'est la bonne façon de faire
c'est ce qu'il faut faire**

2

L'efficacité énergétique est un
outil de gestion de la demande

MAIS:

La demande croissante nécessite
de nouveaux ouvrages

3

La promotion de l'efficacité
énergétique est dans l'intérêt de
tous:

- consommateurs
- agents économiques
- société québécoise

4

Valoriser le potentiel d'efficacité
énergétique:

1. Accroître les campagnes de sensibilisation et d'information

5

Valoriser le potentiel d'efficacité
énergétique:

1. Accroître les campagnes de sensibilisation et d'information
2. Élargir au besoin l'assistance financière

6

Recommandations de l'AIEQ face aux programmes existants

| Programme | Poursuite et autorisation des budgets | Commentaires |
|--|---------------------------------------|---|
| PIIGE et PADIGE | ✓ | Mesurer l'impact réel |
| Diagnostic résidentiel | ✓ | Éviter l'effritement Cibler les segments |
| ENERGUIDE | ✓ | Augmenter la notoriété de ce programme |
| Marché résidentiel: promotion des produits mieux consommer | ✓ | |
| Optimisation des bâtiments Marché CII | ✓ | Augmenter la notoriété de ce programme |